PRÉFET
DE L'ISÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 15 avril 2021

Allongement de la période de dépôt de candidatures pour le premier tour des élections départementales

Le Premier Ministre a annoncé cette semaine le report d'une semaine des élections départementales, régionales et des assemblées de Corse, de Guyane et de Martinique. Elles se dérouleront donc les 20 et 27 juin 2021.

Élections départementales
En conséquence, la période de dépôt de candidatures pour le premier tour des élections départementales est allongée.

Les dépôts de candidatures pour le premier tour des élections départementales se tiendront :

- **du 26 avril au 5 mai 2021** (9h00-12h00/13h00-15h30 du 26/04 au 04/05 et 9h00-12h00/13h00-16h00 le 05/05) ;

- **en préfecture** ;

- **sur rendez-vous uniquement**. L'adresse du module de réservation des rendez-vous sera communiquée le lundi 19 avril 2021 sur le site internet de la préfecture de l'Isère.

Pour toute information, nous vous invitons à consulter le site internet de la préfecture de l'Isère : www.isere.gouv.fr

Élections régionales
Il est à noter que la période de dépôt des candidatures pour le 1er tour des élections régionales est décalée. Elle se déroulera du lundi 10 mai jusqu'au lundi 17 mai inclus, en préfecture de région.

Pour toute information, nous vous invitons à consulter le site internet de la préfecture de région.

Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01